



*jeune (A)  
en tête !*

## Un élément de la validation : le mémoire professionnel

Quelques conseils pour réaliser votre mémoire

Quelques mois sont passés depuis la rentrée et certains d'entre vous ont probablement déjà commencé à se pencher sur leur mémoire.

Ce document, élaboré par des militants du SE-UNSA, ne cherche pas à être un modèle. Il n'a aucun caractère « officiel », mais se base sur les textes officiels et l'expérience de ceux qui vous ont précédés. Il n'a d'autre ambition que de vous aider à y voir plus clair. Il est, nous l'espérons, complémentaire des informations qui doivent vous être transmises par votre IUFM.

Le mémoire de deuxième année est un travail conséquent qui se construit tout au long de l'année. N'attendez donc pas les dernières semaines pour commencer à recueillir et assembler les informations. Il s'appuie sur les activités réalisées pendant les stages, mais c'est aussi un travail d'analyse et de réflexion critique.

La soutenance est un élément important de votre validation. C'est à la fois une épreuve orale mais le mémoire lui-même rentre dans la notation.

Le fondement de cette épreuve est de diagnostiquer votre capacité à soutenir une recherche (c'est à dire justifier, développer, vous interroger...) mais aussi de convaincre le jury que vous êtes, au-delà des questions, apte au professorat des écoles, à la conduite d'une classe, au travail d'équipe, à un travail quotidien avec des enfants.

n° spécial  
Janvier 2007

### SOMMAIRE

- \* Page 1 : Edito
- \* Page 2 : Objectifs et caractéristiques
- \* Page 3 : Bulletin d'adhésion
- \* Page 4 : Le SE-UNSA.
- \* Pages 5 : La soutenance/  
l'évaluation
- \* Pages 6 : Méthodologie.




SE-UNSA  
Section départementale du Vaucluse  
BP 101 - 7 rue des Ortolans 84006 AVIGNON Cedex 1

Tel : 04 90 82 36 60 Fax : 04 90 86 96 39  
Mail : 84@se-unsa.org  
www.se-unsa.org  
<http://sections.se-unsa.org/84>

## Les objectifs du mémoire.

Le mémoire professionnel est un document écrit. C'est le résultat d'un travail personnel qui peut être mené individuellement ou en groupe (vous pouvez préparer et rédiger le mémoire à deux ou à trois, la soutenance restant individuelle).

En théorie c'est un "exercice" qui doit permettre au stagiaire d'associer :

-  une problématique pédagogique élaborée
-  des éclairages théoriques
-  des éléments d'expérience pratique auprès d'élèves

Dans la mesure où le mémoire professionnel doit imposer le recul critique, il représente l'aboutissement de la démarche réflexive développée au cours de la formation. Il ne doit ni constituer une simple narration d'un travail personnel sans analyse et réflexion critique, ni être une réflexion théorique ou historique extérieure à l'expérience du professeur stagiaire.



### Le SE-UNSA en dit :

*En théorie, le mémoire professionnel est un travail qui doit permettre de penser, d'analyser sa pratique. Si l'on s'en tient à la définition ci-dessus, l'exercice est, en lui-même hautement formateur du point de vue pédagogique.*


*Dans le cadre d'une reconnaissance universitaire de la formation à bac+5 (Master des métiers de l'éducation) le mémoire deviendrait un élément fondamental de la formation au même titre que les mémoires soutenus actuellement en DEA ou DESS.*


*Pour ces deux raisons le SE-UNSA est POUR.*

*Pourtant, dans la pratique la réalité est parfois tout autre... Rencontres réduites à la part congrue avec le directeur de mémoire, évitement de "l'exercice"... Les critiques des stagiaires sur le mémoire sont nombreuses.*

## Ses principales caractéristiques.

Parmi les qualités attendues d'un mémoire qui pourront devenir autant de critères d'évaluation, il convient de mentionner :

 la qualité de l'expression écrite, la lisibilité : ce travail exige une véritable "écriture filée", qui ne soit pas une juxtaposition d'alinéas et de documents. Il doit comprendre tous les éléments " d'un écrit long " (introduction, transitions, conclusion) et articuler discours argumentatif, narratif et référentiel.

 la qualité de l'argumentation : sans être un mémoire de recherche, le mémoire professionnel doit s'efforcer de répondre aux critères d'une argumentation cohérente, à savoir présenter des affirmations justifiées, envisager des objections, contextualiser les conclusions ....



## La mise en oeuvre du mémoire

### La méthode expérimentale

On peut utiliser la méthode expérimentale définie par Claude Bernard comme une activité de construction de savoir, dans le domaine scientifique. Cette méthode peut être décrite par la succession de différentes étapes :

- ↳ formulation d'un problème
- ↳ émission d'hypothèses
- ↳ vérification des hypothèses par l'expérimentation
- ↳ réalisation pratique de l'expérience
- ↳ interprétation des résultats
- ↳ analyse des résultats

### La problématique

La méthodologie du problème repose sur deux idées essentielles :

↳ **Le problème est un questionnement qui s'appuie à la fois sur la problématique des spécialistes et sur des observations personnelles en classe.**

↳ **Le problème doit conduire à la formulation d'hypothèses et à leur vérification expérimentale en classe.**

C'est de l'existence d'une problématique de recherche que dépend la réussite du mémoire professionnel ( en termes de production de savoir et d'effets de formation).

Nous espérons que les éléments que nous vous apportons dans ce dossier vous aideront.



# Bulletin d'adhésion 2006/2007 Spécial IUFM

**Montant de la cotisation IUFM : 74€**

Vous bénéficiez d'un **crédit d'impôt** égal à 66% de votre cotisation.

Pour une cotisation de 74€, vous bénéficiez donc d'une réduction du montant de vos impôts de 48.84€ et **votre cotisation ne vous coûte donc que 25.16€.**

**Nom :** ..... **Nom de jeune fille :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**Tel :** .....

**Email :** .....

**J'adhère au Syndicat des Enseignants (SE-UNSA), date, signature :**

.....

# Le SE-UNSA ?

En adhérant au Syndicat des Enseignants vous faites acte d'esprit de solidarité et vous nous permettez de jouer pleinement notre rôle de représentants des personnels, de défendre l'intérêt des collègues et le service public et laïque d'éducation. La solidarité est une caractéristique prédominante de notre profession dans le partage et la transmission de connaissances et de savoirs. La solidarité fait partie de notre conception du syndicalisme. Face à un individualisme croissant dans notre société, cette solidarité permet de faire front.

Notre projet global est basé sur le rassemblement, la transformation et la revendication.

## 1) Rassembler la profession.

Une vision globale du système éducatif est nécessaire pour mieux en appréhender les effets. Nous rassemblons tous les acteurs pédagogiques : de la petite section de maternelle à la terminale. Aucun clivage professionnel n'a lieu d'être. La continuité du système éducatif doit être une évidence pour l'ensemble des personnels car elle l'est pour nos élèves.

## 2) Transformer l'École.

Réfléchir sur les transformations nécessaires en se posant la vraie question : Quel système éducatif pour la société de demain ? Le SE-UNSA vient d'éditionner un dossier spécial : 15 clés pour changer l'École. Ce dossier contient des propositions concrètes du SE-UNSA, ce qui fait notre différence, ainsi que des interviews et des contributions de personnalités du monde éducatif. Vous pouvez le consulter sur notre site internet : [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org) (l'adresse directe est la suivante : [http://www.se-unsa.org/elec/15\\_CLES.pdf](http://www.se-unsa.org/elec/15_CLES.pdf)). Nous pouvons également vous le faire parvenir par courrier.

Est-ce une prise de risque à se dévoiler ? Peut-être. Mais c'est notre conception du syndicalisme : un syndicalisme utile qui propose, en prise avec les collègues ; un syndicalisme combatif, qui ne dit ni non par principe, ni oui par habitude.

Ces quinze propositions sont imparfaites ? Sans doute. Elles ne satisferont pas tout le monde ? Assurément. Mais elles proviennent d'un syndicat, le SE-UNSA, qui a un projet pour l'École et ses maîtres, de la maternelle au lycée, qui assume ses choix.

## 3) Revendiquer en proposant.

Nos interventions sont basées sur l'écoute des collègues, l'état des lieux et l'apport de propositions pour arriver aux objectifs fixés ensemble. La caractéristique du Syndicat des Enseignants-UNSA est de travailler dans la faisabilité sur des revendications réalistes et concrètes.

Cela ne nous empêche pas d'être fermes sur nos positions et d'aller jusqu'à la manifestation ou la grève. Mais nous ne disons pas NON par principe, et lorsque nous disons « non », nous faisons des propositions concrètes, réalistes et concertées.

## LE SE-UNSA, une équipe à votre écoute !

**Yveline AUBERT**

Secrétaire 1er degré

1/2 décharge

Secrétaire départementale

UNSA-Education

**Mickaël CHALEARD**

Secrétaire départemental

SE-UNSA

élu CAPD et 3/4 décharge

**Sylvie FABRE**

Responsable CAPD

1/2 décharge

### Mais aussi (et sans décharge) :

**Lionel CHARON** : responsable direction et maternelle

**Marie-Hélène BAILLY** : responsable CAPD

**Fabienne HENRY** : responsable AIS.

**Eliette SAUVAN** : responsable « Jeunes enseignants »

**Charly VOGLIMACCI, Nathalie NOEL** : responsable du fichier

**Bruno MORY** : élu CAPA - responsable PLP

**Emmanuel BLONDEAU** : responsable

Collèges et Lycées

**Françoise BUREAU** : responsable EPS

**Monique POUDROUX** : responsable

« retraités »

+ ceux que nous avons oubliés et qui donnent régulièrement un peu de leur temps ...

## La direction de mémoire.

Pour réussir cet exercice exigeant, tous les stagiaires doivent bénéficier d'une direction de mémoire en présentiel et à distance. Faute d'un dispositif d'accompagnement rigoureux, ce travail peut parfois devenir un exercice formel, sans profit véritable pour la formation. Les directeurs de mémoire doivent donc :



veiller aux choix des sujets,



proposer un suivi efficace et faire de la soutenance un moment impliquant fortement stagiaires et formateurs.

Ils favoriseront le regroupement des sujets autour de thèmes fédérateurs, de façon à faciliter, en cours d'élaboration, le travail en équipe, la dynamique des échanges entre stagiaires et le partage des lectures.

Pour permettre un suivi plus efficace, les exigences de la direction du mémoire doivent être contractualisées : engagements réciproques explicités, calendriers des rencontres, ateliers méthodologiques, échéancier des productions intermédiaires ...

Les étapes du travail sont jalonnées par des rencontres individuelles ; on peut aussi envisager des regroupements au cours desquels les stagiaires présenteraient collectivement l'avancée de leur travail, les apports de leurs lectures, etc.

## Le document final.

Le mémoire ( présenté sur support papier et numérique ), qui peut comprendre des éléments non textuels (production audiovisuelle, enregistrement, productions d'élèves...) est **un écrit formalisé qui peut être réalisé collectivement ou individuellement**. Dans le cas de mémoires collectifs, la contribution écrite de chacun doit apparaître nettement. Pour les stagiaires ayant bénéficié d'un stage en entreprise, à l'étranger ou dans une structure hors éducation nationale, le mémoire peut inclure cette expérience.

## La soutenance et l'évaluation.

La soutenance qui s'impose à l'ensemble des stagiaires est individuelle et publique. Elle doit permettre de vérifier l'implication du stagiaire dans ce travail et de mesurer ses capacités d'argumentation. Le jury de soutenance est désigné par l'IUFM. Sa composition doit respecter la diversité et ses membres doivent être en nombre suffisant. Le directeur de mémoire siège obligatoirement dans ce jury.

Les critères d'évaluation sont définis par chaque IUFM mais ils portent généralement aussi bien sur le travail réalisé que sur la présentation au jury. Le mémoire professionnel doit faire l'objet dans chaque IUFM d'un cahier des charges porté à la connaissance des stagiaires et présentant les objectifs visés par ce travail, les exigences attendues, les modalités du suivi et de la soutenance, les critères de l'évaluation.



## Auto évaluation d'un mémoire professionnel (d'après DEVELAY 1994).

- En une phrase simple, pouvez-vous dire à quelle question votre mémoire tente-t-il de répondre ?
- En une phrase simple, pouvez-vous énoncer la réponse que votre mémoire apporte à cette question ?
- Comment justifiez-vous la méthode que vous avez mise en œuvre pour répondre à cette question ?
- Comment justifiez-vous le plan de votre mémoire ?
- Quelles critiques un examinateur "tatillon" et un lecteur "ignorant" pourraient-ils faire à :
  - votre questionnement initial et à la méthode employée pour y répondre ?
  - votre plan de mémoire ?
  - votre conclusion ?
- Qu'est-ce qui vous permet de conclure que votre mémoire est un mémoire professionnel ?



## Pour info :

Par le biais d'un système intranet, les IUFM mettent généralement à dispositions de leurs stagiaires les mémoires professionnels de leurs prédécesseurs.

L'IUFM de Montpellier met en ligne, en libre accès pour tous, les mémoires professionnels des stagiaires depuis l'année scolaire 99-2000.

Sur le site de l'IUFM de Versailles, vous pouvez télécharger un guide à l'usage du tuteur du mémoire.

# Fiche guide pour structurer son mémoire

**Introduction:** C'est la justification du mémoire. Elle définit le thème, explicite la problématique, énonce l'hypothèse de recherche, évoque éventuellement une ou plusieurs situations professionnelles, présente la méthodologie et décrit succinctement l'organisation du mémoire.

L'introduction doit permettre:

- de comprendre les raisons qui vous ont conduit à choisir votre sujet.
- de formuler clairement le questionnement auquel vous vous proposez de répondre.
- d'exposer la méthode utilisée.
- de présenter le plan.

## Le corps du mémoire:

Il doit comporter:

- le cadre théorique de référence.
- la description de votre pratique professionnelle.
- l'analyse de vos observations.
- le corps du mémoire présente la mise à l'épreuve de vos hypothèses et expose les résultats obtenus.

Les différentes parties doivent comporter un titre et se terminer par une synthèse et annoncer la suite.

**La conclusion** doit répondre de façon synthétique à votre question initiale. Elle précise dans quelle mesure votre hypothèse est confirmée ou infirmée.

La conclusion doit également vous permettre d'élargir la réflexion, de dégager de nouvelles perspectives de travail.

## Parmi les qualités attendues d'un mémoire :

- **Qualité de l'expression, lisibilité : ce travail exige une « écriture filée » qui ne soit pas une juxtaposition d'alinéas et de documents.**
- **Qualité de l'argumentation : elle doit être cohérente avec des affirmations justifiées, à savoir, envisager des objections, contextualiser les conclusions.**

# Les principales erreurs à éviter

- L'hypothèse est invérifiable.
- L'hypothèse formulée n'est pas mise à l'épreuve.
- La description du cadre de travail est sans relation avec une pratique professionnelle.
- Un catalogue de descriptions sans analyse est offert à la lecture.
- Le mémoire offre une séparation étanche entre l'approche théorique et l'analyse pratique.
- Le texte est une compilation.
- Les parties sont indépendantes et sans lien.
- Les notions abordées ne sont jamais définies.
- Les annexes n'ont qu'un rapport lointain avec le mémoire.
- Le titre est confus et ne rappelle en rien la problématique.

## Quelques critères d'évaluation:

### 1 - L'exposé:

- Cohérence de l'ensemble.
- Qualité de l'argumentation.
- Capacité à intéresser l'auditoire.
- Clarté, rigueur, correction de l'expression.
- Indépendance à l'égard du texte du mémoire ou des notes.
- Gestion du temps.
- Utilisation pertinente d'outils de présentation.

### 2 - L'entretien:

- Pertinence des réponses.
- Qualité de l'argumentation.
- Capacité à situer le sujet dans un cadre de connaissance plus large.
- Capacité à accepter la contradiction.
- Capacité à rectifier ses erreurs ou ses insuffisances.

**Pour suivre l'actualité, rendez-vous sur notre site ! Vous pouvez également vous inscrire à notre lettre en ligne en nous envoyant un mail.**

<http://sections.se-unsa.org/84>

[84@se-unsa.org](mailto:84@se-unsa.org)

04 90 82 36 60

